



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

*2007 – Année de la sécurité routière*

### **Améliorer le bilan routier par une utilisation accrue des transports en commun**

**Montréal, le 13 décembre 2006.** Les membres de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) saluent l'adoption par l'Assemblée nationale cet après-midi, d'une motion présentée par le ministre des Transports, M. Michel Després et son collègue de la sécurité publique M. Jacques P. Dupuis afin de faire de 2007 l'Année de la sécurité routière au Québec.

Tout comme l'ensemble des partenaires de l'industrie du transport des personnes et des marchandises, qui sont membres actifs non seulement de la Table québécoise de la sécurité routière mais aussi de la Table de concertation Gouvernement-Industrie sur la sécurité des véhicules lourds, les neuf sociétés de transport en commun du Québec font de la sécurité une préoccupation de tous les instants et contribueront à la mise en œuvre d'un plan d'action réaliste et efficace pour améliorer le bilan routier du Québec.

L'utilisation accrue du transport en commun représente une avenue incontournable à emprunter si l'on veut favoriser la sécurité des déplacements. Non seulement, le transport en commun contribue à améliorer la qualité de l'air et constitue un puissant instrument dans la lutte aux changements climatiques, mais pour le même déplacement, une personne qui utilise le transport en commun court vingt fois moins de risques d'accidents mortels que si elle se déplace en automobile. Dans la région de Montréal seulement, le transport en commun contribue à réduire de 61,9 millions \$ les frais causés par les accidents routiers.

La sécurité routière oui c'est l'affaire de tout le monde, tous les jours et le transport en commun fait partie de la solution.

**À propos de l'ATUQ :** L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, l'ATUQ a pour mission d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. De plus, l'association contribue, par différents projets et activités, à l'amélioration continue de la performance des sociétés.

- 30 -

Source : Josée Martin, Responsable des communications et de la recherche  
Association du transport urbain du Québec  
Téléphone : (514) 280-4640 / [josee.martin@atuq.com](mailto:josee.martin@atuq.com) / [www.atuq.com](http://www.atuq.com)